

DÉLIBÉRATION

OBJET : BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX DU CIMETIÈRE – BUDGET PRIMITIF 2023.

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de BELCODÈNE, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Patrick PIN, Maire de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 28/03/2023.

Présents : Patrick PIN, Jean-Robert DAGORN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Nathalie CRESPIY, Julie MACHET, Gilbert CIAMPI, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Valérie SCOTTO DI CESARE.

Absents : Barbara GANGI

Procurations : Laurent JULLIEN a donné procuration à Jean-Robert DAGORN, Audrey CICCARIELLO a donné procuration à Evelyne COQUERAN, Sandrine MAROC a donné procuration à Gabriel SCHANG, Jean-François BERNARD a donné procuration à Claudia CUORDIFEDE

Secrétaire de séance : Evelyne COQUERAN

N°2023-009

Vu la loi du 8 janvier 1993 ;

Vu la circulaire n°76-160 du 15 mars 1976 ;

Vu la circulaire du 12 décembre 1997 relative à la gestion des régies municipales de pompes funèbres ;

Vu l'article 201 octies du code général des impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2223-13 à L. 2223-16 et R. 2223-11 ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2023 du budget annexe des caveaux du cimetière, suivant :

EXPLOITATION (HT)			
DÉBIT	€	CRÉDIT	€
D002 Reprise des résultats 2022	0	R002 Reprise des résultats 2022	0.40
D042 (7135) annulation du stock initial	28 350.00	701 Vente de caveaux sur exercice	28 349.60
TOTAL EXPLOITATION	28 350.00		28 350.00

INVESTISSEMENT (HT)			
DÉBIT		CRÉDIT	
D001 Reprise des résultats 2022	0	R001 Reprise des résultats 2021	14 817.60
1678 Remboursement au BP suite à vente de caveaux	43 167.60	R040 (355) Produits finis	28 350.00
TOTAL INVESTISSEMENT	43 167.60		43 167.60

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 04 avril 2023.

Le Maire,
Patrick PIN.

La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN